

Deux élections à ne pas manquer

www.cfe-cgc-groupealtran.net

Elections au Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel

La CFE-CGC se bat depuis des mois pour que des élections soient organisées dans les établissements en régions, à CIS et TI Paris. La Direction continue à braver la loi et la date des prochaines élections n'est toujours pas fixée. Cependant, grâce à nos actions répétées auprès de la justice et de l'Inspection du Travail, la Direction devra très bientôt se résoudre à organiser ces élections. Au delà de la simple mise en place d'un C.E. propre à votre établissement, il faut bien réaliser que les enjeux sociaux de ces élections seront importants. La nouvelle politique de frais en est l'exemple criant. Les demandes de justificatifs pour chaque repas (règle qui ne s'applique pas systématiquement pour chaque établissement !), et les remboursements kilométriques revus à la baisse, ne sont que la partie émergée de l'iceberg. D'autres bouleversements majeurs s'annoncent, avec notamment l'application à Altran de la réforme du temps de travail. Dans ce contexte, nous appelons les salariés d'Altran à se mobiliser et à voter en masse.

La représentativité en jeu !

Cette année, ces élections revêtent une importance toute particulière. Il est en effet envisagé de reconnaître comme représentatives les organisations syndicales qui obtiendraient 10 % minimum des voix. Pour vous assurer de la présence de ceux qui vous défendent, votez et faites voter pour vos représentants CFE-CGC !

Evitons l'abstention

L'abstention risque de favoriser les listes de complaisance, qui répondront aux abonnés absents lorsqu'il s'agira de vous défendre. Ne vous méprenez pas, votez pour ceux qui depuis plusieurs années sont engagés pour défendre au quotidien vos droits et vos intérêts : votez CFE-CGC !

Mercredi 3 décembre 2008, votez pour les élections Prudhommales !

Le 3 décembre prochain vous serez appelés à voter pour élire vos conseillers prud'homaux. Ces conseillers issus du monde du travail, règlent tous les litiges individuels entre un employeur et un salarié. Les salariés d'Altran ne s'en doutent pas, mais chaque année, un grand nombre de collègues font appel à ces conseillers, afin de faire respecter leurs droits et régler des injustices parfois dramatiques. Voter est donc un acte essentiel pour défendre vos droits et vos intérêts.

Surveillez votre courrier

Vous devriez avoir reçu votre carte d'électeur entre le 1er et 19 septembre, à votre domicile.

Pour en savoir plus

www.toutsurlesprudhommes.com

Adhérez à la CFE-CGC !

Le salarié d'Altran donnant le meilleur de lui-même pour le client, il pense pouvoir bénéficier de la gratitude de sa hiérarchie en temps voulu. Il n'en est rien : inter-contrat, demande de congés bloquée, indemnités kilométriques ou remboursements de frais de repas non payés, formation refusée, prime oubliée... sont autant de situations, qu'il n'a pas appris à gérer et qui le dépassent. Sa hiérarchie, est au contraire, rompue au rapport de force, et n'hésite pas très vite à utiliser la menace. Il découvre alors le rôle des représentants CFE-CGC, qui sont alors à ses côtés dans ces moments difficiles. ...N'attendez plus, adhérez à la CFE-CGC !

La CFE-CGC, un syndicat indépendant

La Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) est la seule organisation syndicale qui se positionne avec une spécificité pour la défense du personnel d'encadrement.

La CFE-CGC se distingue par son indépendance vis-à-vis des formations politiques ou confessionnelles.



Patricia CHARLEC
patriciacharlec@gmail.com
06 62 74 03 86



Williams OSTER
woster@club-internet.fr
06 87 49 67 89

Réforme du temps de travail

Refusez la fin des RTT ! Signez la pétition :
www.fjeci-cgc.org/News/Petition.html

**Voter CFE-CGC...
et si c'était la bonne idée**



contact@cfe-cgc-groupealtran.net